



Produit de protection des bois. Microémulsion (ME) hydrodispersable concentrée.

Fonction	Emploi	Catégorie d'utilisateurs	Type de bois
Fongicide Insecticide Anti-termites	Traitement Préventif – Classes d'emploi 1, 2, 3.1	Industriel - Scieurs, - Charpentiers, - Menuisiers, etc.	Bois de construction : - Charpentes, - Menuiseries (fenêtres, etc.), - Bardages, etc. Bois massif Matériaux à base de bois (contreplaqué, OSB, panneaux de particules, bois polymères) Résineux/Feuillus

Propriétés Physico-chimiques

Microémulsion (ME) concentrée
Aspect : liquide incolore
Densité (20°C) : 1 kg/L
pH : neutre
Point éclair : >99°C (inflammable)
Sans odeur
Substances actives biocide :
- Perméthrine
- Propiconazole
- Tébuconazole
- IPBC

Efficacité

Efficacité fongicide, insecticide, anti-termites

Efficace contre :
- les basidiomycètes (pourriture cubique et pourriture fibreuse),
- les insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, lyctus, vrillettes),
- les termites,
↔ en traitement préventif des bois de construction et,

Les performances d'AXIL 3000 P ont été établies suivant la norme EN599 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir garantir une protection au bois contre les risques de la classe d'emploi 1,2 et 3.1 telles que définies dans la norme EN335, à partir des essais normalisés d'efficacité préventive :

- EN46 et EN 47 contre les capricornes,
- EN118 et EN 117 contre les termites,
- et EN113 contre les basidiomycètes,

Ces contrôles d'efficacité ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation) et/ou EN84 (épreuve de délavage) afin de garantir la durabilité du produit appliqué AXIL 3000 P.

Application

Le traitement s'effectue par application de surface (trempage, aspersion, autoclave double-vide).
L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation.
L'aspect du bois n'est pas affecté par le traitement AXIL 3000 P.
Compatible avec tout type de finitions.
Bien homogénéiser le produit avant application.

Mise à jour : le 1 juin 2015

Préparation du produit prêt à l'emploi

Classe d'emploi	Essence	Application	Dilution AXIL 3000 P
2	Résineux/Feuillus	Trempe court Aspersion	10L AXIL 3000 P = 100L de produit prêt à l'emploi (soit 10L AXIL 3000 P + 90L eau = Dilution 10%) Diluer AXIL 3000 P dans l'eau sous agitation douce
3.1	Résineux Feuillus	Trempe court Aspersion	Résineux = 10L AXIL 3000 P = 100L de produit prêt à l'emploi (soit 10L AXIL 3000 P + 90L eau = Dilution 10%) Feuillus = 20L AXIL 3000 P = 100L de produit prêt à l'emploi (soit 20L AXIL 3000 P + 80L eau = Dilution 20%)

AXIL 3000 P est miscible en toute proportion avec l'eau et est facilement homogénéisable.

Des contrôles périodiques peuvent être effectués par nos soins avec prélèvements réguliers des bains de traitement aux fins d'analyses chimiques dans nos laboratoires. N'hésitez pas à consulter les équipes techniques et commerciales de Sarpap & Cecil Industries au +33 5 53 63 81 00.

Précautions d'emploi

L'humidité du bois au moment du traitement doit être <50%.

Ne pas traiter les bois gelés.

Ne pas appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin.

Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.

Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc.

Pour une utilisation en extérieur, les bois traités pour un usage en classe d'emploi 3.1, doivent être recouverts par une finition.

Nettoyage du matériel

Rincer le matériel et les équipements (produit non séché) à l'eau.

Consommation

Traitement préventif : 80-120 g/m² ou 10 à 15L/m³

Les consommations de l'AXIL 3000 P sont données pour le prêt à l'emploi et varient suivant les essences, les sections et le mode d'application.

Séchage-Fixation

Fixation : 4h après égouttage.

Séchage : 24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).

Les bois, après traitement, doivent être stockés à l'abri pendant 24h minimum et ne doivent pas être exposés aux intempéries avant d'avoir retrouvé leur humidité de service.

Sécurité de l'utilisateur et Environnement

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit et aux recommandations de la note intitulée « Produits de Traitement du Bois » de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité, 65 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris - France, téléphone : +33 1 40 44 30 00).

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Classification-Etiquetage

Se référer à la fiche de données de sécurité

Sécurité de l'utilisateur

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit.

Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail.

Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps.

Stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel.

Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Stocker sur aire étanche ou sur zone de rétention.

Environnement

Le résidu de produit, l'emballage et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet, et traités en centre spécialisé conformément à la réglementation en vigueur.

Les pertes liées à l'application du produit doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Pendant la totalité de la période de traitement du bois, il est nécessaire de s'assurer qu'aucun constituant du produit ne parvienne dans le sol.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Mise à jour : le 1 juin 2015

Le bois fraîchement traité doit être stocké après son traitement sous abri ou sur une surface en dur imperméable, ou les deux, pour éviter des pertes directes dans le sol ou les eaux.

Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de BERKEM, les conditions d'emploi échappant à son contrôle. Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions de conservation et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche. Avant toute mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.

Mise à jour : le 1 juin 2015

Sarpap & Cecil Industrie – Groupe Berkem
Le Marais Ouest 24680 Gardonne France
Tel : 33 (0)5 53 63 81 00 / Fax : 33(0)5 53 63 81 02
www.sarpap-cecil.com